



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 17 novembre 2016



## **Conseil d'établissement du 17 Novembre 2016**

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 16h20

M. HAYDAR est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour s'établit comme suit:

- 1- Approbation du compte-rendu du conseil d'établissement du 27 juin 2016.
- 2- Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2016.
- 3- Installation des différentes instances.
- 4- Résultats aux examens session 2016.
- 5- Bilan de l'orientation session 2016.
- 6- Bilan de la rentrée 2016.
- 7- Dispositif de sécurité
- 8- Évolution de la carte des emplois.
- 9- Voyages scolaires
- 10- Projet d'établissement

### 1- Approbation du compte-rendu du conseil d'établissement du 27 juin 2016

Les membres du conseil d'établissement ont été destinataires du compte-rendu de la réunion du 27 juin 2016. Il n'y a pas de remarque ni de question le compte-rendu est adopté à l'unanimité. Le proviseur remercie Madame FARHAT d'avoir assuré le secrétariat de cette séance.

### 2- Compte rendu du conseil d'école du 18 octobre 2016

Le président du conseil d'établissement donne la parole à Mme DOUTRE, nouvelle directrice de Verdun 2 et M. PARISOT nouveau directeur de Verdun 3. Ils présentent l'ordre du jour et le contenu des échanges du conseil d'école.

Il n'y a pas de question, remarque ou commentaire.

### 3- Installation des différentes instances

#### 3a- Conseil Pédagogique

Le Conseil pédagogique est une instance de consultation des enseignants sur la politique éducative de l'établissement. Il regroupe de façon réglementaire : le Proviseur, la Proviseure adjointe, le Directeur adjoint libanais, le conseiller principal d'éducation, les coordonnateurs de chaque discipline. Il a confirmé, lors de sa première réunion, sa méthode de travail pour l'année 2016-2017 qui prévoit cinq réunions sur l'année, placées entre chaque période de congé. Sa composition pourra évoluer en fonction de l'ordre du jour.

Les prérogatives du Conseil pédagogique sont rappelées :

- Organisation et coordination des enseignements.
- Coordination relative au suivi des élèves et notamment aux modalités d'évaluation des acquis scolaires.
- Modalités des liaisons entre les différents degrés d'enseignement.
- Préparation de la partie pédagogique du projet d'établissement.
- Contribution à l'organisation pédagogique des cycles

- Préparation de la mise en œuvre des réformes de l'Education Nationale
- Proposition relatives aux manuels, matériels, équipements.

### 3b- Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue le projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence.

Ce comité comprend des représentants des personnels enseignants, des personnels de santé, des parents d'élèves et des élèves.

Le CESC a adopté une méthode de travail pour cette année qui prévoit de travailler par commissions et de se réunir en formation plénière trois fois par an.

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté se compose comme suit :

*Représentants des personnels enseignants:* CHALL Mostapha, SIDANI Ghyda, SIDANI Hatem

*Représentants des personnels de santé:* GHATTAS Aurore, MATTAR Jimmy

*Représentants des parents d'élèves:* FARHAT Alia, MAKKOUK Haïfa, BALLOUK Zouheir

*Représentants des élèves:* FARHAT Jad, FARHAT Jalal-Eddine, Dima FARHAT

M. KASRAWI, Conseiller Principal d'Éducation, rappelle que le CESC fonctionne sur la base de nombreux partenariats. Il cite, notamment, le centre universitaire de santé communautaire et social de l'USJ pour l'éducation à la santé et la commission nationale des écoles associées à l'UNESCO dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Le président du conseil d'établissement en profite pour inviter les membres du conseil à assister à la journée citoyenne le lundi 21 Novembre 2016 où de nombreux partenaires seront aussi présents.

### 3c- Commission hygiène et sécurité

La commission hygiène et sécurité contribue à l'amélioration de l'hygiène et de la sécurité dans l'établissement et à la sensibilisation et la formation des élèves et des personnels dans ces domaines. Son action principale l'an dernier a constitué à l'élaboration du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) qui permet l'identification des risques et des réponses adaptées correspondantes. Des exercices ont été organisés dans ce cadre. Elle devra cette année poursuivre et compléter ce travail.

La commission hygiène et sécurité est composée du proviseur, de la proviseure adjointe, du gestionnaire, du directeur adjoint libanais, du conseiller principal d'éducation, de représentants des personnels enseignants, personnels administratifs, techniciens et de santé, de parents d'élèves et d'élèves.

La Commission hygiène et sécurité se compose comme suit :

*Proviseur, Éric KROP, proviseure adjointe Céline ALLÂTRE, gestionnaire Jérôme POUILLÈS, DAL Zahed HAYDAR, CPE Mohamad KASRAWI*

*Représentants des personnels enseignants:* Sally MIRZA,

*Représentants des personnels administratifs, techniciens et de santé:* Aurore GHATTAS, Youssef SAAD, Bassem YASSINE DIAB

*Représentants des parents:* Hussein ABOU HAMDAN, Haïfa MAKKOUK

*Représentants des élèves:* Jalal-Eddine FARHAT, Mira HOTEIT

### 3d- Conseil de discipline

Le Conseil de discipline comprend le proviseur, la proviseure adjointe, le directeur adjoint libanais, le gestionnaire, trois représentants des personnels enseignants, un représentant des personnels administratifs, techniciens et de santé, deux représentants des parents d'élèves et deux représentants des élèves.

*Représentants des personnels enseignants:* Jamil LAHOUD, Mireille MAKHOUL, Vincent MAS

*Représentant des personnels administratifs, techniciens et de santé:* Aurore GHATTAS

*Représentants des parents:* Ramza JABER SAAD, Maha SIDANI EL KAK

*Représentants des élèves:* Mira HOTEIT, Zeinab KHALAF

### 3e- Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

Le Conseil de vie Lycéenne est consulté pour des questions concernant la vie de l'établissement telles que le règlement intérieur, le projet d'établissement, l'accompagnement personnalisé, l'information liée à l'orientation... Il comprend dix Lycéens élus ainsi que cinq représentants des personnels enseignants, trois représentants des personnels administratifs, techniques et de santé et deux représentants des parents.

Le Conseil de la Vie Lycéenne se compose comme suit :

*Représentants des élèves:* ABDALLAH Mazen - CHEAIB Hassan - FARHAT Dima - FARHAT Jad FARHAT Jalal-Eddine - HOTEIT Mira - JABER Mehdi - KHALAF Zeinab - MAKKE Rola - MORTADA Ayman

*Représentants des personnels enseignants:* à préciser

*Représentants des personnels administratifs, techniques et de santé:* GHATTAS Aurore, SAAD Youssef, YASSINE DIAB Bassem

*Représentants des parents d'élèves:* SIDANI EL KAK Maha - ABOU HAMDAN Hussein

### 3f- Conseil de la Vie Collégienne (CVC)

Cette année un Conseil de vie Collégienne est mis en place. Comme le CVL, il est consulté pour des questions concernant la vie de l'établissement telles que le règlement intérieur, le projet d'établissement, l'information liée à l'orientation... Il comprend dix collégiens élus ainsi que cinq représentants des personnels enseignants, trois représentants des personnels administratifs, techniques et de santé et deux représentants des parents.

Le Conseil de la Vie Collégienne se compose comme suit :

*Représentants des élèves:* CHAHINE Ahmad - CHEAIB Ali - CHIT Moustapha - DIAB Ali - HARB Nader - HASSOUN Toufic - ISSA Jana - KABBANI Sidra - SALEH Karim - YOUNES Ali

*Représentants des personnels enseignants:* à préciser

*Représentants des personnels administratifs, techniques et de santé:* GHATTAS Aurore, SAAD Youssef, YASSINE DIAB Bassem

*Représentants des parents d'élèves:* CHEAIB Souad - SIDANI EL KAK Maha

## 4- Résultats aux examens, session 2016

### 4a- DNB et Baccalauréat:

Madame ALLÂTRE, proviseure adjointe, présente les résultats aux examens.

DNB Diplôme National du Brevet pour les élèves dispensés et de nationalité française :

51 candidats (contre 27 en 2015) dont 21 de nationalité française. Il s'agit de la dernière session du DNB sous cette forme.

96% de réussite en 2016 pour 97% en 2015

76,09% de mention pour 64% en 2015

Donc globalement un DNB mieux réussi qu'en 2016.

### Epreuves anticipées du Baccalauréat :

EAB	Fr Ecrit 2015	Fr Ecrit 2016	Fr Oral 2015	Fr Oral 2016	Sciences 2015	Sciences 2016	TPE 2015	TPE 2016
Série ES	8,4	9,09	9	12,51	9,5	10,86	14,1	14,97
Série L	11,9	9,71	14,3	12,29		10,71	16,4	17
Série S	9,82	9,77	12 ,66	13,22			15,5	16,36

Excellents résultats aux TPE en 2016, comme toujours, mais en progression par rapport à 2015. Progrès en sciences série ES/L (9,5 en 2015).

Une légère baisse est à noter à l'écrit en série S et un niveau plus faible en français série L en 2016 qu'en 2015. À l'oral les notes en S et ES sont meilleures que l'année précédente mais plus faibles en série L.

Baccalauréat général : Sensiblement le même nombre de candidats qu'en 2015 mais un taux de réussite en hausse : 96,8% contre 96% en 2015

Beaucoup plus de mentions lors de cette session : 54.2% en 2016, contre seulement 37% en 2015 avec presque deux fois plus de mentions bien !

Nous déplorons toutefois 4 échecs, 3 en S et 1 en ES, ce qui pose la question de la pertinence de l'orientation en série S pour certains élèves dont le profil n'est pas scientifique.

- Série S :  
Meilleur taux de réussite cette année qu'en 2015 : 96,7% (94% en 2015).  
Même taux de mentions TB mais augmentation des mentions Bien (10 à 18,2%)
- Série ES  
Un seul échec comme en 2015 mais baisse du taux de réussite de 97 % à 95 % car cette promotion est plus restreinte (20 élèves). On note toutefois un progrès dans la proportion des mentions.
- Série L  
Excellente première série L avec 100 % de réussite et 76.92% de mentions !

Le président du conseil d'établissement complète la présentation de ces résultats en indiquant qu'un élève de l'établissement a été classé second au Concours Général en langue arabe. Ce concours est extrêmement difficile et récompense l'excellence. Il félicite l'élève et son professeur pour cette brillante réussite.

#### 4b- Brevet Libanais:

M. HAYDAR présente les résultats aux examens du brevet libanais : 121 admis sur 123 candidats  
98 % réussite avec 83 admis avec mention dont 7 mentions Très bien, 32 mentions Bien et 44 mentions Assez bien.

#### 5- Bilan de l'orientation, session 2016

Mme ALLÂTRE présente la répartition des orientations post-bac par filières, en fonction des destinations et des domaines choisis par les élèves.

- Orientations des Terminales S (86 élèves)

Nous notons une nette diminution des départs vers l'étranger. (Passage de 20 à 12%) Avec seulement 7 départs en France cette année contre 12 l'année dernière.

L'AUB, la LAU et l'USJ continuent de remporter la majorité des suffrages avec une augmentation sensible des départs vers l'AUB (10% des élèves de série S)

En ce qui concerne les domaines choisis par les élèves de S, la santé a attiré 30% de l'effectif (dans les universités locales).

Notons toutefois que 43 % de nos élèves de S poursuivent dans des domaines non scientifiques. Un élève a choisi de profiter d'une année sabbatique.

- Orientation des Terminales ES (19 élèves)

En ES comme en S, nos élèves de la promotion 2016 ont davantage préféré rester au Liban (seulement deux départs en France cette année).

La forte prédominance des poursuites d'études à l'USJ est à noter sur cette petite promotion de ES (seulement 19 élèves en 2016).

63% des élèves de ES poursuivent dans des études d'économie et de commerce, ce qui est un bon indicateur quant à la qualité des conseils donnés en termes d'orientation à l'issue de la seconde.

- Orientation des Terminales L (12 élèves)

Il s'agit de la première promotion de la série littéraire au lycée Verdun, nous n'avons donc pas de recul mais nous notons une orientation très largement majoritaire vers des cursus francophones ou en France (10 élèves sur 12). 4 départs en France sont à noter ainsi qu'un élève en année sabbatique.

- Orientation par domaine toutes séries confondues

La moitié de nos élèves choisissent des études médicales ou de business. Cela interroge fortement les représentations des métiers que peuvent avoir les élèves et les familles et renforce la nécessité de travailler dès la 6<sup>ème</sup> avec les élèves sur la découverte des métiers dans le cadre du Parcours Avenir. (Forum des métiers préparé par madame Sidani en collaboration avec le comité des parents).

Les départs à l'étranger sont moins nombreux cette année. Différents facteurs interviennent dans cette décision (climat social au Liban, facteurs économiques, raisons familiales). L'USJ accueille cette année 28% de nos élèves de la promotion 2016, suivie de près par l'AUB et la LAU.

Le président du conseil d'établissement indique qu'un élève a obtenu une bourse d'excellence major et suit une classe préparatoire au lycée Louis le Grand.

M. LAHOUD, représentant des personnels enseignants, indique que les parents jouent un rôle important au niveau de l'orientation. Ils ont tendance parfois à imposer le choix de la filière à leurs enfants.

M. ABDALLAH, représentant des parents d'élèves, pense que ceci est dû au manque de détermination. Pour eux, par défaut, la série S leur ouvre toutes les portes.

M. LE NESTOUR, représentant des personnels enseignants, constate que certains élèves sont malheureux dans la série où ils sont.

Le président du conseil d'établissement précise qu'il faut prendre du temps pour réfléchir en famille et avec les professeurs et la conseillère d'orientation qui sont de bon conseil.

Mme SIDANI EL KAK, représentante des parents d'élèves, constate que depuis deux ans les élèves sont plutôt mieux orientés.

M. FARHAT Jalal, représentant des élèves, indique que les professeurs principaux ont suivi une formation en début d'année et commencent à l'appliquer et à conseiller les élèves.

## 6- Bilan de la rentrée 2016

Le président du conseil d'établissement indique que la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

### 6a- Les effectifs

Le président du conseil d'établissement commente la baisse des effectifs constatée à cette rentrée scolaire (environ 90 élèves soit -4%). Cette tendance n'est pas uniforme (beaucoup plus marquée en maternelle) et présente des causes multiples : départ à l'étranger, départ pour des établissements du réseau, départ pour des établissements hors réseau (causes financières). Elle n'est pas un bon indicateur et appelle une réflexion et une mobilisation de la part de tous et la mise en œuvre d'actions adaptées notamment à destination des futurs parents d'élèves de maternelle.

### 6b- La structure pédagogique

Le président du conseil d'établissement rappelle que pour répondre à des problématiques de locaux et dans la perspective de travaux qui seront à réaliser dans les années à venir, il a été prévu une réduction progressive du nombre de divisions par niveau, en commençant par les PS et MS. Ainsi, à cette rentrée, il y a cinq divisions dans ces deux niveaux.

Au lycée, pour répondre à des effectifs pléthoriques en terminale, une division supplémentaire a été provisoirement créée, portant à cinq le nombre de divisions, ce qui a permis de réduire les effectifs des classes de série ES/L.

### 6c- Les personnels

La rentrée des personnels s'est globalement bien passée.

Tous les postes ont été pourvus à l'exception d'un poste de professeur des écoles sous statut de résident à Verdun 2, pour lequel la personne nommée ne s'est pas présentée. Il a fallu procéder à un recrutement en contrat local pour compenser cette absence.

Nous pouvons remarquer que nous avons pu recruter trois titulaires de l'Éducation nationale non-résidents ce qui permet une augmentation du taux d'enseignants titulaires de l'Éducation nationale française.

### 6d- La nouvelle grille horaire

À cette rentrée, nous avons mis en place une nouvelle grille horaire pour permettre aux élèves de bénéficier d'une pause méridienne de 55 minutes et de séparer les collégiens et les lycéens durant cette pause divisant ainsi par deux le nombre d'élèves présents au même moment dans les espaces de récréation. Nous sommes convenus que cette année est expérimentale et que nous dresserons un bilan en fin d'année pour élaborer la grille horaire de l'an prochain. De premiers bilans ont fait ressortir quelques points concernant notamment le bruit. Nous continuons de prendre en compte les remarques pour dresser un bilan en fin d'année.

Mme JABER, représentante des parents d'élèves, indique qu'il est temps de faire une évaluation. Les élèves ne sont pas satisfaits, la pause est trop longue et il n'y a pas d'aménagement d'espaces.

M. FARHAT Jalal, représentant des élèves, indique que ses camarades sont plutôt contents et attendent la pause avec impatience.

M. KASRAWI, Conseiller Principal d'Éducation, signale que la conséquence immédiate de la nouvelle grille horaire au niveau de la vie scolaire est la réduction du nombre de sanctions à moins du tiers par rapport aux chiffres de l'année dernière.

#### 6e- La mise en place de la réforme du collège

La réforme du collège apporte quelques nouveautés dans le fonctionnement pédagogique. Citons notamment :

- L'enseignement intégré des sciences et technologie (EIST) permet de proposer la physique dès la classe de sixième. Cet enseignement est pris en charge par les professeurs de SVT et PC
- L'Accompagnement personnalisé, mis en place en ciblant la maîtrise du français et des mathématiques, est prévu pour tous les niveaux du collège. Des moyens supplémentaires sont donnés particulièrement en classe de sixième et troisième pour permettre la prise en compte des besoins et de la progression de chacun.
- Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires sont mis en place progressivement dans toutes les classes du cycle 4.

#### 6f- L'Ecole de Formation des Maîtres (EFM)

Madame KHALIL, directrice de l'EFM, indique que les effectifs sont stables.

Elle présente les résultats aux examens officiels qui ont été de 100% alors que les résultats nationaux sont faibles (56% pour les BT, 86 % pour les BTS, et 16 % pour la licence).

Une candidate en Licence technologique a obtenu les félicitations du jury ce qui montre encore une fois la qualité de l'enseignement dans cette structure.

Mme Khalil informe le conseil qu'elle a été nommée par le directeur de l'enseignement technique pour faire partie du comité qui élabore les sujets de la 2<sup>ème</sup> session des examens officiels, ce qui est, là encore, une reconnaissance de la qualité de l'enseignement proposé.

#### 7- Dispositif de sécurité

Le président du conseil d'établissement donne la parole à Monsieur POUILLÈS, gestionnaire, qui liste les aménagements qui ont été entrepris depuis l'été sur les trois sites :

- Sécurisation des enceintes (pose de concertina, renforcement et rehausse des clôtures, pose de panneaux perforés),
- Pose de matériel de vidéo surveillance,
- Installation d'un portique de détection à V1,
- Mise en place de talkies walkies.

D'autre part, Monsieur POUILLÈS rappelle l'existence du PPMS et les exercices qui devront être organisés dans ce cadre.

Il ajoute qu'un exercice d'incendie a été organisé sur les 3 sites et qu'un exercice de confinement est prévu prochainement.

Mme SAAD, représentante des parents d'élèves et Mme Mirza, représentante des personnels enseignants évoquent la nécessité d'effectuer des travaux de confort dans l'établissement. Elles insistent sur les conditions d'accueil qui devraient être améliorées, notamment par la mise en place de la climatisation. Elles supposent que la baisse des effectifs est liée aux conditions de vie dans l'établissement, d'où la nécessité des travaux.

M. Joseph, Contrôleur auditeur de la Mlf, rappelle qu'une étude est en cours mais que les travaux vont nécessiter du temps. Il évoque la particularité des trois sites, la nécessité de déterminer des priorités liées à la sécurité et le phasage absolument nécessaire pour réaliser les travaux en site occupé. Tout ceci est donc très complexe et explique que les travaux ne soient pas réalisés aussi vite que l'on pourrait le souhaiter.

#### 8- Évolution de la carte des emplois

Il n'y aura pas d'évolution du nombre et de la répartition par discipline des postes de personnels expatriés et résidents.

## 9- Voyages scolaires

Le président du conseil d'établissement donne la parole à Monsieur PARISOT directeur de Verdun 3.

Monsieur PARISOT indique que, cette année scolaire, deux classes du site de Verdun 3 sont concernées par des voyages scolaires organisés en France : les CM1 A et les CM2 D.

Pour les CM1 A : voyage de découverte de Paris.

L'accent est mis sur la découverte de Paris en lien avec :

- L'architecture : lors de la visite de Notre Dame de Paris, de l'Île de la Cité ou encore du Château de Versailles
- La culture au moment de la découverte de la Tour Eiffel, des Champs Élysées du Musée Cluny ou bien du Musée Grévin.

Pour les CM2 D : voyage en France Paris – Province.

Le programme est plus élargi pour davantage correspondre aux enseignements du CM2, notamment avec :

- La visite de villes de province comme Strasbourg et Mulhouse pour leur architecture et leur histoire
- Ou encore sur les aspects culture et sciences à Paris par la visite du musée du Louvre et du musée Pompidou. La Cité des sciences réservera son lot d'expériences.

Afin de compléter les dossiers administratifs relatifs à un tel déplacement, nous solliciterons les parents des enfants concernés assez rapidement.

Il n'y a pas de question. Ces projets sont adoptés à l'unanimité.

## 10- Projet d'établissement

Le président du conseil d'établissement rappelle que le projet de l'établissement a été rédigé pour la période 2011-2016. Il est donc nécessaire de le mettre à jour.

Il indique que la démarche d'élaboration du projet d'établissement est continue et qu'elle doit permettre aux membres de la communauté éducative d'avoir une vision partagée de la situation de l'établissement et de se fixer et mettre en œuvre des objectifs et actions collectivement.

Dans un premier temps, nous avons constitué un comité de pilotage qui s'est déjà réuni deux fois. Celui-ci a pour objet de concevoir et mettre en œuvre une démarche participative pour l'élaboration du projet d'établissement. Ainsi, tous les membres de la communauté scolaire seront informés de l'avancée des travaux et pourront intervenir.

Dans un premier temps, un état des lieux est en cours d'élaboration (échéance mi-janvier) il devra faire l'objet d'échanges au sein de la communauté scolaire pour nous permettre de déterminer ensuite les objectifs que nous nous fixons pour les prochaines années. À chaque étape de la réflexion, diagnostic, définition des axes, des objectifs et des actions, nous diffuserons les résultats de nos travaux pour en débattre avec les personnels, les parents et les représentants des élèves.

Notre réflexion s'articule autour de quatre thèmes : Le projet éducatif, L'identité de l'établissement et la politique de communication, La pédagogie (développer l'excellence dans le respect des besoins de chacun), L'éducation à l'orientation.

La séance est levée à 18.15

Le Président du CE  
Éric KROP

Le secrétaire de séance  
Zahed HAYDAR